

VILLETANEUSE

Ma Ville



MAGAZINE
D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE VILLETANEUSE



#03
SEPT.
2021

DOSSIER

3-2-1...

RENTRÉE !

PAGE 6

TU HABITES VILLETANEUSE ?

TU AS DES IDEES POUR TA VILLE ? DES PROJETS ?
DEVIENS MEMBRE DU CONSEIL DES JEUNES !



cdj.villeta



cdj.villeta



PLUS D'INFOS !



CONSEIL
DES
JEUNES
DE VILLETANEUSE

TU AS ENTRE
11 ET 17 ANS :

en septembre, présente
ta candidature en binôme
pour être peut-être élu fin
octobre parmi les 24 membres
du Conseil !

TU AS ENTRE
18 ET 25 ANS :

tu peux participer
ponctuellement
au Conseil.
Inscris-toi !

Chargé de mission démocratie locale : 06 26 63 68 24
conseildesjeunes@mairie-villetaneuse.fr



ÉDITO



Chères Villetaneusiennes,
Chers Villetaneusiens,

La rentrée arrive ! Les vacances d'été n'ont pas marqué l'arrêt des actions de la municipalité. Pendant que l'Été à Villetaneuse battait son plein, des travaux ont été effectués dans les écoles Langevin-Vallès, Quatremaire (modulaires) et Jean-Baptiste Clément, afin d'accueillir vos enfants dans de meilleures conditions. Je me réjouis à ce sujet de vous informer que la Ville a reçu des subventions de l'État qui permettront de poursuivre l'amélioration de nos établissements scolaires, de nos équipements sportifs, et permettront la création d'une Maison Commune - Espace Numérique candidate à la labellisation France Services.

La période estivale a malheureusement été marquée par l'évolution du contexte sanitaire : l'épidémie regagne du terrain, ce qui a contraint le gouvernement à imposer le passe sanitaire dans de nombreux lieux publics. Je vous invite à redoubler de vigilance vis-à-vis du respect des gestes barrières et à vous faire vacciner. C'est grâce à cet effort collectif que nous arriverons à vaincre cette épidémie. Enfin, malgré ces nouvelles contraintes, de nombreux événements vous attendent à la rentrée dont vous trouverez le détail dans ce magazine. Nous vous attendons nombreux lors de ces événements. Je vous souhaite une très belle rentrée !

Villetaneuse, le 19 août 2021
Dieunor EXCELLENT,
Maire de Villetaneuse

SOMMAIRE

DOSSIER STUDIEUSE RENTRÉE ET FESTIF AUTOMNE !

• **Quoi de neuf dans les écoles : travaux, nouvelles directions, un forum de rentrée bien préparé et le dispositif SOS RENTRÉE pour venir en aide aux collégiens, lycéens et étudiants ...**

• **Samedi 18 septembre : une ville en fête avec plusieurs moments phares pour les sportifs, les amoureux du patrimoine, et les mains vertes !**

REGARDS 4



L'opération «Savoir Nager en Seine-Saint Denis» à Villetaneuse, la Fête nationale, le dispositif «L'Été à Villetaneuse», la réouverture de Robinson, les départs en vacances, les diplômés de l'École Municipale des Sports...



ANRU : PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS POUR CHANGER LA VILLE !

Ça se concrétise pour le projet de rénovation urbaine de Saint-Leu et Langevin.

URBANISME 10



LA JEUNESSE À PORTÉE DE VOIX !
Villetaneuse fait entrer la jeunesse dans la démocratie locale en créant le Conseil des Jeunes de Villetaneuse qui siègera dès cet automne.

DÉMOCRATIE 12



UNE FIN D'ÉTÉ DYNAMIQUE

La rentrée ne manquera pas de rendez-vous : l'anniversaire de la libération de Villetaneuse, le Forum de la rentrée, la rentrée du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique (CICA), «Villetaneuse en fête», fête des jardins, le repas des seniors, l'inauguration de la Maison Commune - Espace Numérique, ...

AGENDA 14



PRATIQUE 15





C'ÉTAIT L'ÉTÉ À VILLETANEUSE...

L'été à Villetaneuse s'est décliné cette année au Stade Dian durant un mois Le dispositif avait été imaginé pour toutes les générations et toutes les envies : détente, farniente, sports, culture, fraîcheur... Force est de constater que la formule a particulièrement bien plu puisque, malgré une météo parfois compliquée, «L'été à Villetaneuse» a accueilli plusieurs centaines de personnes chaque jour. Durant ces quatre semaines d'ouverture, petits et grands s'y sont retrouvés. Un grand merci aux familles, aux visiteurs, aux associations, aux amateurs et aux agents qui ont fait vivre cet espace durant cet été villetaneusien. (© E. FÉLISSAINT et E. QUÉRÉ).



ENFANCE



Robinson enfin retrouvé ! Le centre de loisirs Robinson a rouvert ses portes au début du mois de juillet afin de permettre aux parents d'avoir un accueil de loisirs durant l'été. La réfection intérieure s'est accompagnée de travaux conséquents pour réduire l'empreinte énergétique avec, notamment, un toit végétalisé. Cette inauguration a eu lieu le 15 juillet en présence des parents, des élus et des architectes ayant participé à la rénovation. (© Service communication)

SPORTS



Des Villetaneusiens aux JO de Tokyo Félicitations à Modibo SAGNAN (à gauche) et Ludovic OUCENI (à droite) pour leur participation aux JO de Tokyo ! Le premier évolue au club espagnol Real Sociedad, et le second vient de se faire sacrer champion d'Europe espoirs au relais masculin 4x400. Ils font tous deux la fierté de la Ville. (© DR)

REGARDS

ACCÉDER À LA PHOTOTHÈQUE SUR LE SITE DE LA VILLE



Cette année, la Fête Nationale inaugurerait la saison estivale

«L'été à Villetaneuse» au Stade Dian

La météo capricieuse de la première quinzaine de juillet n'a rien entamé de l'enthousiasme des Villetaneusiennes et Villetaneusiens à vouloir faire la fête. Un spectaculaire cracheur de feu a impressionné dans la cour de l'école Langevin-Vallès. Et la soirée s'est poursuivie en musique dans le gymnase Paul-Langevin. (© Emmanuel FÉLISSAINT)

FÊTE NATIONALE



VACANCES



Les premiers départs en vacances pour l'enfance et la jeunesse Les vacances sont un droit pour tous. C'est dans cet esprit que la Ville propose chaque année aux familles et à leurs enfants de multiples destinations et thèmes de séjours : mer, montagne, nature, découverte, immersion culturelle... Cette année, c'est 240 enfants et adolescents qui ont pu partir ... gratuitement! (© Service communication)

PETITE ENFANCE



Fête de la Maison de la Petite Enfance En juin dernier, les familles ont pu se retrouver autour d'un buffet pour la fête de la Maison de la Petite Enfance Pierrette-Petitot. Et en juillet, le Relais des Assistantes Maternelles organisait ses portes ouvertes pour informer les parents. (© Service communication)

SAVOIR NAGER



Merci à Paris 2024 et à ses partenaires ! Paris 2024, avec l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Natation, a installé un bassin au Stade Dian pour offrir des stages de natation gratuits aux familles qui le souhaitent. En ces temps de pandémie qui ont rendu cet apprentissage compliqué, la présence de ce bassin d'initiation durant la période estivale a été bien évidemment la bienvenue ! Notons que l'installation a été visitée par une délégation de responsables des sports de villes voisines, guidée par la FFN et Paris 2024. (© Erwann QUÉRÉ)

SOLIDARITÉ



L'ITEP à vélo pour une bonne cause Le 5 juillet 2021, l'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) «Le Petit Prince» a lancé un défi à ses jeunes : rallier Deauville à vélo pour récolter des fonds pour deux associations. À chaque kilomètre parcouru (210 km), ils ont récolté des fonds pour Révons Ultras Grand et le collectif Fontenay Diversité. Un grand BRAVO à eux ! (© service communication)

Les diplômés de l'EMS

L'école Municipale des Sports remettait de nouveaux brevets aux enfants ayant participé aux stages d'apprentissage de natation. Certains ont pu partir en vacances avec ce précieux sésame pour profiter de «L'été à Villetaneuse» ou ailleurs ! (© service communication)

DIPLÔMES





3-2-1...

RENTRÉE!

Jeudi 2 septembre, c'est la reprise des cours. La rentrée toujours synonyme de nouveautés à Villetaneuse avec, cette année, un dédoublement des grandes sections en maternelle et la création de séances artistiques organisées par le CICA. Durant l'été, les services de la Ville ont procédé à des travaux de rafraîchissement et d'embellissement. Enfin comme chaque année, la Mairie offrira des fournitures scolaires lors du forum de la rentrée.

D'abord ce qui ne change pas pour les 622 enfants de maternelles et 969 écoliers de primaires, c'est la situation sanitaire: la rentrée s'effectue à nouveau dans un contexte pandémique. «Afin de protéger les élèves

et les personnels, un protocole sanitaire permet d'accueillir les élèves dans des conditions de sécurité strictes et adaptées au contexte de la Covid-19» selon le ministère de l'Éducation nationale. Les nouveautés pour cette rentrée, c'est le dédoublement généralisé en maternelle, des classes de grandes sections, dans toutes les écoles de notre ville: dès septembre, il y aura un professeur pour 12/15 écoliers au lieu de 24. Dédoublement des classes va permettre la mise en place d'un apprentissage et d'un accompagnement personnalisés pour chaque élève. Villetaneuse étant en zone d'éducation

« Dès cette rentrée, des séances d'éveil à la musique, à la danse et au théâtre seront proposées sur le temps scolaire aux enfants des écoles élémentaires par le CICA. »

Florence LAROCHE, adjointe au Maire déléguée à la Culture

prioritaire, les élèves et les équipes éducatives bénéficient d'un peu plus de moyens afin de réduire les inégalités et d'améliorer les résultats scolaires. De plus, sur le plan de la culture et en direction des grandes sections, notons la création de séances artistiques, d'éveil à la musique, à la danse et au théâtre, chaque semaine sur le temps scolaire, tout au long de l'année. En fin d'année des représentations seront données pour les parents. Autre nouveauté, les directeurs de Langevin, Quatremaire et Wallon changent. Bienvenue à Monsieur BOUTEY, Madame GAZET et Madame GUARDOS.

Travaux

Durant l'été, les services de la Ville ont réalisé une barrière autour du kiosque de Langevin-Vallès, ainsi que des travaux de rafraîchissement et d'embellissement dans les groupes scolaires.

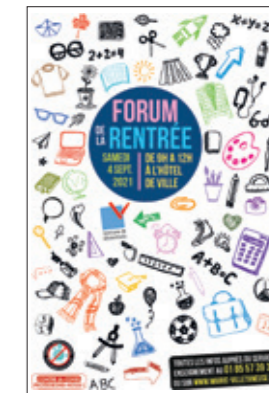
réalisé une barrière autour du kiosque de Langevin-Vallès, ainsi que des travaux de rafraîchissement et d'embellissement dans les groupes scolaires.

Pour bien faire grandir vos enfants

Pour cette rentrée, le budget consacré à l'enseignement est de plus de 100 000 €. Il comprend notamment l'achat des fournitures et manuels scolaires qui seront offerts lors du forum de la rentrée. Mais le plus gros du budget investi par la Ville est alloué à l'entretien des bâtiments ainsi qu'à la mise à disposition des cars pour les sorties scolaires.

Tout au long de cette nouvelle saison, entre l'accompagnement, la restauration ou l'entretien, ce sont 78 agents de la Ville qui accompagneront quotidiennement vos enfants (encadrement du temps de restauration, de l'étude, de l'accueil du matin et du soir). ■ **Christophe BARETTE**

LE FORUM POUR UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE !



- Présentation aux familles des activités des services municipaux et communautaires: enseignement, restauration (SIRESCO), enfance, culture, CICA (danse et musique), sports, démocratie locale, communication, maison de la Petite enfance, accès aux droits, médiathèques...
- Présentation des centres de loisirs (vacances scolaires et accueil des mercredis) et de l'accueil périscolaire (accueil du matin et du soir);
- Information sur le calcul du quotient familial par la Régie centrale;
- Remise des fournitures scolaires pour les écoliers des cours élémentaires. ■

SOS RENTRÉE

Pour les sans lycée ou sans fac, le Point Information Jeunesse aide à trouver une solution.



SOS Rentrée accompagne les jeunes rencontrant des difficultés dans le cadre de leur parcours scolaire ou de formation. Vous pouvez contacter le 06 09 85 64 35, tout au long de l'année, l'équipe peut répondre à vos besoins. L'accueil est renforcé à chaque rentrée. En Ile-de-France, pour la saison, 2020/2021, le nombre de cas était sans précédent. ■

200 € POUR LES ÉLÈVES DE 6^e

Il est encore possible de faire sa demande du «chèque réussite» auprès du



Département de la Seine-Saint-Denis, l'aide de 200 € destinée aux élèves entrant en 6^e dans un collège public de la Seine-Saint-Denis pour acheter des fournitures scolaires.

Vous avez jusqu'au 30 septembre pour vous rendre sur la plateforme du département et faire votre demande (scannez le code ci-contre). ■



18 SEPTEMBRE, JOUR FESTIF !

«CLEAN UP DAY»
DEUXIÈME
ÉDITION !



Au tout début du mois suivant, samedi 2 octobre, ce sera le jour du grand nettoyage.

L'année dernière grâce à la mobilisation citoyenne, 500 kilos de déchets avaient été ramassés aux quatre coins de la ville. L'objectif de cette nouvelle journée, réunir le plus de monde possible, habitants, bailleurs, associations et agents des services publics pour embellir le cadre de vie des différents quartiers. Une occasion aussi de sensibiliser les citoyens et fédérer tous les acteurs pour mieux produire, mieux consommer, moins et mieux jeter. Un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, une bouteille en plastique mettre entre 100 et 1000 ans à se décomposer. Tous à vos gants ! ■

De 10h à 17h, l'événement va réunir pendant la même journée, le forum des associations, le forum des sports, la course «La Villetaneusienne», les journées du patrimoine* et la fête des jardins. Détails du programme.

* Les journées européennes du patrimoine, samedi 18 et dimanche 19 septembre, partout en France et dans une cinquantaine de pays.

La journée va commencer par un échauffement sportif et le rassemblement des coureurs de la Villetaneusienne. Le top départ de la course sera donné à 10h30, Place de l'Hôtel de Ville, tandis que les associations vont commencer à installer leurs stands sur le site de la fête au stade Dian.

Toute la journée, la circulation dans les rues de la ville sera modifiée. Le matin avec la course, l'après-midi aussi, car un petit train permettant de relier les jardins ouvriers et le stade Dian fera la navette.

À partir de 11h30, les stands restaurations tenus par les associations serviront leurs premiers plats. Les derniers coureurs devraient franchir la ligne d'arrivée en musique aux alentours de midi.

Un peu partout, la fête !

Un stade Dian où les Villetaneusiens sont attendus nombreux pour participer

au forum des associations durant ce samedi après-midi. Certaines d'entre elles proposeront des démonstrations. Sportives, culturelles ou de loisirs, vous pourrez découvrir leurs activités et vous inscrire pour la saison 2021/2022. Dans les jardins ouvriers ou partagés, la fête battra son plein également. Toutes et tous vont partager la culture du jardin, créateur de lien social. Au programme, connaître, protéger, et également transmettre les savoir-faire... de beaux partages en perspective. Pour les journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture et de la Communication a placé cette 38e édition sous le thème du «Patrimoine pour tous». L'occasion pour les habitants de redécouvrir la ville et son patrimoine, l'ancien château (actuel CICA), l'atelier et la sculpture de César. Des documents seront disponibles sur l'espace de la fête.

Une journée festive qui prendra fin vers 17 heures. ■ **Christophe BARETTE**

200 COUREURS ATTENDUS POUR LA PREMIÈRE «VILLETANEUSIENNE»



Sportifs avérés ou pas, tout le monde va pouvoir parcourir les 4 kilomètres qui traverseront une partie de la ville, du parc de la Butte Pinson, en passant par l'Université et les jardins ouvriers.

Le rassemblement est prévu à 10h et le départ à 10h30 à la mairie. L'arrivée sera festive et musicale. Une course placée sous le signe de la solidarité plus que celui du « chrono ». Les inscriptions peuvent se faire sur le site www.mairie-villetaneuse.fr/lavilletaneusienne (scannez le QRcode ci-dessus) mais aussi à la dernière minute sur place, dans la limite d'un total de 200 participants. Le mieux sera de s'inscrire sur le site afin d'éviter l'embouteillage.

Enfin, quelques conseils pour améliorer sa technique de course : caler sa respiration sur sa foulée, relâcher ses épaules et penser à se tenir droit. ■ Attention, le passe sanitaire sera demandé aux coureurs.

VILLETANEUSE EN FÊTE

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

- FORUM DES SPORTS / FORUM DES ASSOCIATIONS / JOURNÉES DU PATRIMOINE AU STADE DIAN DE 10H À 17H
- PRÉPARATION ET DÉPART DE LA COURSE «LA VILLETANEUSIENNE» DEPUIS LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE À PARTIR DE 10H



WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

CONTRE LA COVID
PROTÉGEONS-NOUS !

SE PRÉMUNIR, ENCORE ET TOUJOURS, CONTRE LA COVID-19

En raison de la situation sanitaire, le passe sanitaire sera demandé sur les lieux de fête et pour les participants à la course «La Villetaneusienne». Le site de la ville www.mairie-villetaneuse.fr vous informera en temps réel sur les modalités à suivre et la conduite à tenir pour profiter au mieux de cette journée de fête.

UN PROJET AMBITIEUX POUR VILLETANEUSE

ANRU

Zonage des différents programmes de transformation concernant le sud-est de Villetaneuse, en termes de réhabilitations et de constructions neuves, réalisé par l'illustratrice architecte Gribouilli Bohème: gribouilli-boheme.com/

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Les quartiers sud vont changer de visage et accrochez-vous parce que le programme est dense !

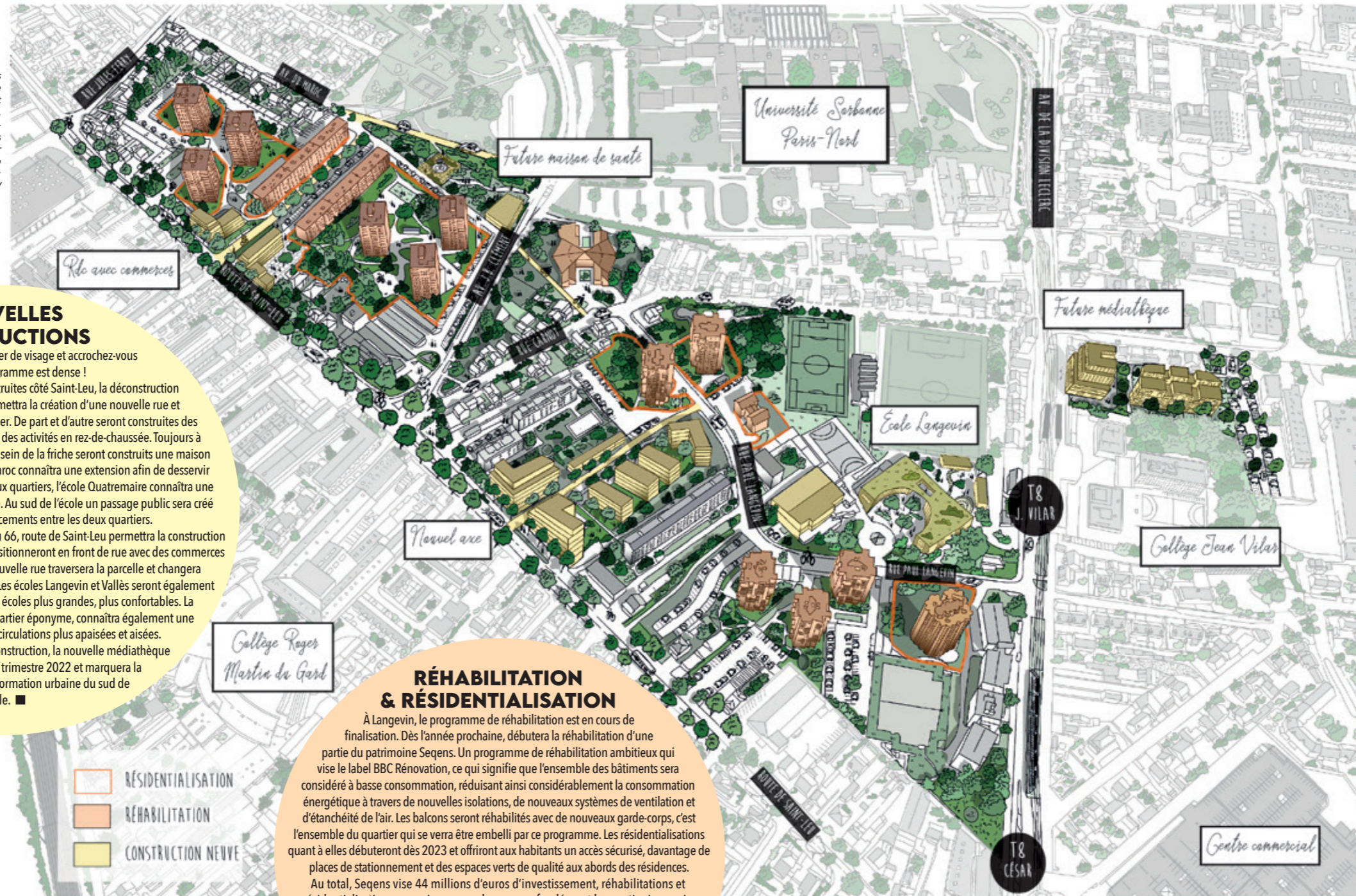
De nouvelles habitations seront construites côté Saint-Leu, la déconstruction de l'actuelle galette commerciale permettra la création d'une nouvelle rue et d'une place requalifiant l'entrée de quartier. De part et d'autre seront construites des résidences neuves avec des commerces et des activités en rez-de-chaussée. Toujours à Saint-Leu, près du parking de l'Université au sein de la friche seront construits une maison de santé, un square public et l'avenue du Maroc connaîtra une extension afin de desservir l'avenue Jean-Baptiste Clément. Entre les deux quartiers, l'école Quatremaire connaîtra une réhabilitation et une extension tant attendue. Au sud de l'école un passage public sera créé facilitant grandement les déplacements entre les deux quartiers.

À Langevin, la déconstruction des résidences du 66, route de Saint-Leu permettra la construction de nouvelles résidences. Deux bâtiments se positionneront en front de rue avec des commerces et des activités en rez-de-chaussée, une nouvelle rue traversera la parcelle et changera profondément la physionomie du quartier ! Les écoles Langevin et Vallès seront également déconstruites afin de créer des nouvelles écoles plus grandes, plus confortables. La rue Paul Langevin, véritable artère du quartier éponyme, connaîtra également une requalification afin de rendre les circulations plus apaisées et aisées.

Enfin, déjà validée et en cours de construction, la nouvelle médiathèque ouvrira ses portes au premier trimestre 2022 et marquera la première étape de la transformation urbaine du sud de la ville. ■

PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS VONT ÊTRE INVESTIS POUR RENDRE NOTRE VILLE ATTRACTIVE, MODERNE ET DYNAMIQUE !

Le 13 juillet dernier, devant le comité d'engagement de l'ANRU, le Maire, Dieunor EXCELLENT, défendait le projet de rénovation des quartiers sud de Villetaneuse pour un renouvellement de l'habitat, des équipements et des espaces publics de la commune. ■



RÉHABILITATION & RÉSIDENTIALISATION

À Langevin, le programme de réhabilitation est en cours de finalisation. Dès l'année prochaine, débutera la réhabilitation d'une partie du patrimoine Seqens. Un programme de réhabilitation ambitieux qui vise le label BBC Rénovation, ce qui signifie que l'ensemble des bâtiments sera considéré à basse consommation, réduisant ainsi considérablement la consommation énergétique à travers de nouvelles isolations, de nouveaux systèmes de ventilation et d'étanchéité de l'air. Les balcons seront réhabilités avec de nouveaux garde-corps, c'est l'ensemble du quartier qui se verra être embelli par ce programme. Les résidentialisations quant à elles débuteront dès 2023 et offriront aux habitants un accès sécurisé, davantage de places de stationnement et des espaces verts de qualité aux abords des résidences.

Au total, Seqens vise 44 millions d'euros d'investissement, réhabilitations et résidentialisations comprises, pour changer profondément le quartier Langevin. Pour le quartier Saint-Leu, la résidence du 114, route de Saint-Leu appartenant à Seqens, bénéficiera au même titre que les résidences Seqens à Langevin d'un ambitieux programme de rénovation et de résidentialisation. Concernant les résidences In'li, étant un bailleur de logements dits « intermédiaires », l'organisme ne peut bénéficier des financements de l'ANRU.

L'organisme ne peut bénéficier des financements de l'ANRU. Le bailleur conduira sur ses fonds un programme de réhabilitations et résidentialisations d'ici les cinq prochaines années. ■

Ça se concrétise pour le projet de rénovation urbaine de Saint-Leu et Langevin. Le 13 juillet dernier, le comité d'engagement de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) a eu lieu. Cette étape décisive détermine les niveaux de financement des différentes parties du projet de rénovation urbaine des quartiers Sud. Au cœur des négociations, on retrouve l'avenir des écoles Langevin, Vallès et Quatremaire, mais également la réhabilitation des logements Seqens, tout comme le financement des futurs espaces publics.

SYNTHÈSE DES PROJETS

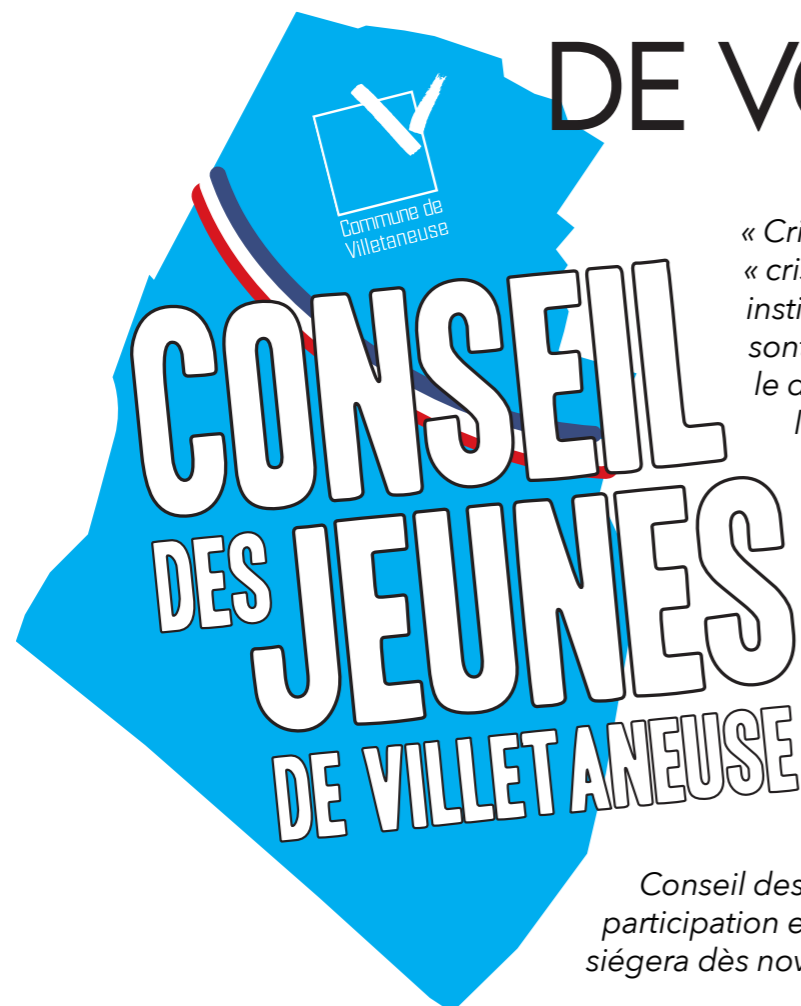
- La construction de la **nouvelle médiathèque** livrée début 2022 
- La construction d'une **salle de boxe** au-dessus du Gymnase Langevin 
- La construction d'une **maison de santé** pluridisciplinaire et universitaire 
- La réhabilitation et l'**extension de l'école Jacqueline Quatremaire** 
- La déconstruction/ **reconstruction et extension des écoles Langevin et Vallès** 
- La déconstruction de la galette commerciale à Saint-Leu et la **construction de deux nouveaux bâtiments neufs avec des rez-de-chaussée actifs** 
- La déconstruction des résidences du 66, Route de Saint-Leu et la **construction de 7 nouveaux bâtiments neufs avec des rez-de-chaussée actifs** pour deux d'entre eux. 

LA BALLE EST DANS LE CAMP DE L'ANRU

Après un premier passage en comité d'engagement le 4 novembre 2019, les partenaires de l'ANRU avaient demandé à modifier certains aspects du projet et de reconduire une partie des études. Le comité d'engagement qui s'est déroulé le 13 juillet dernier visait à renouveler l'ambition du projet et à faire correspondre le projet aux attentes de l'équipe municipale et des partenaires de l'ANRU. Après une présentation orale d'une vingtaine de minutes en présence de Dieunor EXCELLENT, maire de Villetaneuse, accompagné par Katy BONTINCK, Vice-présidente de Plaine Commune en charge de la rénovation urbaine et de Mathieu HANOTIN, Président de Plaine Commune, l'exercice s'est déroulé sans accroc et a retenu une attention favorable de la part des partenaires de l'ANRU. Prochaine étape : l'avis du comité d'engagement à la rentrée qui confirmera le niveau de financement des différentes demandes réalisées par la Ville, Plaine Commune et Seqens. ■

Toutes les infos auprès de la Mission Rénovation Urbaine Nord au 01 71 86 32 21 david.teixeira@plainecommune.fr

BIENTÔT À PORTÉE DE VOIX !



« Crise de la citoyenneté », « crise de la démocratie », « crise institutionnelle »... les expressions sont nombreuses pour qualifier le désintérêt des jeunes face à la vie politique. Aux dernières élections régionales et départementales, l'abstention a atteint près de 67% au niveau national, et chez les 18/24 ans ce chiffre a crevé le plafond avec un taux record de 87% ! Partant de ce constat, à Villetaneuse, où la jeunesse est si importante, la Ville a choisi de créer un

Conseil des Jeunes, nouvelle instance de participation et d'action pour les jeunes, qui siègera dès novembre prochain.

Le Conseil des Jeunes de Villetaneuse aura un double objectif : instaurer une nouvelle méthode de dialogue avec les élus et services municipaux, et permettre aux jeunes de mettre en œuvre des projets sur des thématiques qui les concernent.

Élus de 11 à 17 ans, et volontaires de 18 à 25 ans

Il sera destiné en priorité aux 11-17 ans, qui, pour devenir membres, devront proposer une candidature en binôme et se faire élire par leurs pairs (voir calendrier ci-contre), pour un mandat de deux années scolaires. Les 18-25 ans pourront également y participer, en fonction de leurs disponibilités, en envoyant une candidature.

Plusieurs rencontres avec des jeunes de la Maison de Quartier ont permis de mieux définir les contours de cette

nouvelle instance. Accompagnés par le service Démocratie Locale, les membres de ce Conseil pourront porter la voix des jeunes, leurs avis et leurs idées sur l'action municipale qui touche la jeunesse. Ils bénéficieront aussi d'un budget pour mener leurs propres projets : événement sportif ou culturel, campagne de sensibilisation, action de solidarité, installation de petits aménagements... ce sera à eux de le décider ! Le Conseil des Jeunes pourra participer plus globalement à la vie locale, par exemple lors de commémorations ou d'événements organisés par la Ville. Enfin, ce Conseil sera un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie : les membres pourront participer à des visites d'institutions, à des séances de formation, ou organiser des débats sur des sujets qui les intéressent. Dès le mois de septembre, les candidatures seront ouvertes. ■

LE CALENDRIER DU CONSEIL

- Du 20 septembre au 6 octobre : candidatures
- Du 8 octobre au 22 octobre : campagne électorale pour les 11-17 ans
- 23 octobre : élection des 11-17 ans (Maison de Quartier Paul Langevin)
- Novembre : première séance du Conseil des Jeunes

cdj.villeta cdj.villeta

- conseildesjeunes@mairie-villetaneuse.fr
- mairie-villetaneuse.fr/conseil-des-jeunes
- Chargé de Mission Démocratie Locale : 06 26 63 68 24

COMITÉS DE QUARTIERS : LE CALENDRIER DE RENTRÉE

Les Comités de Quartier reprennent en septembre. Langevin le 14 septembre, Arc-en-Ciel le 29 septembre, Ozanam le 13 octobre, Saint-Leu le 27 octobre, Allende le 9 novembre, Quartiers Nords le 24 novembre, Centre-ville le 8 décembre, Joncherolles le 15 décembre. ■

VISITE MINISTÉRIELLE DURANT L'OPÉRATION VACCINALE ROUTE DE SAINT-LEU



Mardi 27 juillet, le Premier Ministre Jean CASTEX, et le Ministre de la Santé, Olivier VÉRAN ont pu observer l'opération de vaccination organisée par la Mairie de Villetaneuse et la Croix Rouge. Malgré le mauvais temps, 73 Villetaneusiennes et Villetaneusiens sont venus se faire vacciner sans rendez-vous, au centre éphémère installé route de Saint-Leu. Au cours de cette visite, le Premier Ministre et le Ministre de la santé ont échangé avec le personnel de la Croix Rouge et les habitants, venus recevoir leur première dose. Dieunor EXCELLENT, le Maire, a pu dialoguer avec les ministres et rappeler à

Jean CASTEX, l'importance des services publics dans une ville comme Villetaneuse. L'occasion aussi pour lui, d'évoquer l'ouverture prochaine de la Maison Commune-Espace Numérique, située en lieu et place de l'ancienne agence bancaire du 110 Route de Saint-Leu. Stéphane TROUSSEL, le Président du Conseil Départemental, Stéphane PEU, le Député de la circonscription, Florence LAROCHE, Adjointe au Maire et vice-présidente du Conseil Départemental, et un bon nombre d'élus étaient également présents afin de souligner l'importance de ce combat contre la pandémie. ■

UNE STRATÉGIE VACCINALE DE PROXIMITÉ



Depuis le début du mois de mars, la Municipalité s'inscrit dans une stratégie vaccinale de proximité afin que chaque Villetaneusien qui le désire puisse se faire vacciner. Pour cela, un numéro unique, le 06 14 59 39 63, est en place et propose un accompagnement (infos, prise de rendez-vous, covoiturage...).

PROCHAINES SÉANCES DE VACCINATION PFIZER SANS RENDEZ-VOUS SUR VILLETANEUSE

- À PARTIR DE 12 ANS (LES MINEURS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT) :
 - le 24 août devant l'Hôtel de ville de 9h à 16h30, le bus départemental sera présent pour administrer une 1^{ère} dose.
 - le 31 août au 110 route de Saint-Leu de 14h à 17h, la Croix Rouge revient pour administrer la 2^e dose (1^{ère} dose effectuée le 27 juillet dernier).
 - le 14 septembre devant l'Hôtel de ville de 9h à 17h, le bus départemental revient pour administrer la 2^e dose (1^{ère} dose effectuée le 24 août dernier).
- N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE VOTRE CARTE VITALE

EXPRESSION DES GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

VILLETANEUSE AUTREMENT

Pour un renouveau démocratique à Villetaneuse
Avec l'équipe municipale Villetaneuse Autrement nous entamons notre deuxième rentrée depuis que vous nous avez élus dès le premier tour grâce au suffrage universel. Cette élection, nous l'avons perçue comme une volonté de rupture franche, forte et claire chez les Villetaneusiennes et les Villetaneusiens. Cette rupture nous la concevons dans notre approche de la démocratie qui est pour nous avant tout participative et de proximité. L'élection de notre nouvelle majorité, confirmée en juin dernier par l'écrasante victoire de notre élue Florence LAROCHE aux élections départementales, a montré clairement le rejet de l'ancienne Maire. Dès la rentrée, vous pourrez de nouveau vous rendre dans les Comités de Quartier pour rencontrer les élus et échanger autour des problèmes du quotidien. Les jeunes de la Ville pourront aussi tout au long du mois de septembre candidater afin d'être élus au mois d'octobre représentants du Conseil des Jeunes. Ces deux organes de démocratie participative seront à l'origine de la construction de notre action publique municipale pour une politique réellement au service des citoyens.

VILLETANEUSE EN COMMUN, POUR UNE VILLE SOLIDAIRE, HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE

Parole non tenue

Le Maire a fait voter au Conseil Municipal du 28/09/20 un vœu de son groupe et l'a publié sur Villetaneuse Informations et le site de la ville en violation des règles prévalant tant aux vœux qu'au droit des publications municipales. Après plusieurs courriers, il admet enfin au bout de 6 mois notre droit de réponse et s'engage à le publier sur le site municipal. Mais rien n'y fait malgré nos relances. Cette parole non tenue nous oblige à le dénoncer au lieu de tenir notre tribune habituelle.

Le publiera-t-il suite à ce billet ?

Les faits : nous avons dans les délais impartis soumis un vœu qu'il a rejeté et a soumis dans la foulée un vœu de son groupe, plagiat du nôtre. (Tout sur notre blog « <https://bit.ly/3u9oqcJ> »). Manquements répétés à la vérité et aux promesses, cette manœuvre du Maire a pour but de masquer le retard pris sur la construction de la piscine, projet pourtant lancé à notre initiative. Désarçonné, il répond par le non-respect des règles : irrecevabilité du vœu, utilisation des moyens de la ville à des fins de propagande politicienne et refus du droit de réponse. Quand politique rime avec malhonnêteté, quelle démocratie fabrique-t-on ?
E. Sourdir
GERC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 27 SEPTEMBRE

ACCÉDER À LA VIDEO DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL





VOICI UNE SÉLECTION
DES MOMENTS À VENIR.
RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFOS
SUR MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

#AOÛT

77^e anniversaire de la Libération de Villetaneuse *
Dépôt de gerbes sur les stèles commémoratives à la mémoire des six résistants morts pour la Liberté.

10 H : départ de la mairie en minibus pour rejoindre, avec les élus, chaque stèle commémorative.

11 H : cérémonie officielle devant le monument aux morts du cimetière communal / Dépôt de gerbes / Allocution du Maire / Retour en mairie.

11H45 : vin d'honneur en mairie.

> **Rendez-vous dimanche 29 août à 10 heures sur le parvis de l'Hôtel de Ville**

#SEPT.

Forum de la Rentrée *

Rendez-vous incontournable pour les familles leurs enfants avec la distribution des fournitures scolaires, et la présentation des services et prestations municipaux (voir page 6).

> **Samedi 4 septembre de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville.**
Toutes les infos auprès du service enseignement : **01 85 57 39 30**

La rentrée du CICA *

L'équipe pédagogique du Centre d'Initiation Culturelle et Artistique reçoit les parents et leurs enfants pour leur présenter les différentes disciplines qui y sont dispensées, ainsi que les projets culturels qui seront développés.

> **Samedi 11 septembre de 9h30 à 17h30 dans la salle de motricité de l'école Jean-Baptiste-Clément.**
Toutes les infos auprès du service culturel au **01 85 57 39 80**

Villetaneuse en fête ! *

Nouveauté pour cette rentrée : Villetaneuse sera en fête au Stade Dian et dans la ville. L'événement réunira pendant la même journée, le forum des associations, le forum des sports, les journées du patrimoine et la course « La Villetaneusienne » (voir page 8).

> **Samedi 18 septembre de 10h à 17h au Stade Dian.**
Et préparation et départ de la course « La Villetaneusienne » à partir de 10h depuis la place de l'Hôtel de Ville.

Les séniors fêtent l'automne en dansant ! *

Repas dansant avec Noëlla et ses musiciens pour, à la fois, retenir l'été, et fêter l'automne au pôle Séniors

> **Mercredi 22 septembre à partir de 12 heures**
Toutes les infos auprès du pôle séniors au **01 85 57 39 03**

Inauguration de la Maison Commune - Espace Numérique *

Un espace dédié à l'accès au droit et à la médiation numérique : aide informatique, soutien dans les démarches dématérialisées...

> **Ouverture prévue fin septembre, début octobre.**
au 110 route de Saint-Leu
Toutes les infos auprès de la cheffe de projet Politique de la ville au **01 85 57 39 61**



DERNIÈRES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR

Disponible en format papier et numérique, le passe sanitaire est utilisé depuis le 9 juin 2021. Le 9 août, il est devenu obligatoire :

- Pour les cafés et restaurants même en terrasse (la vente de plats à emporter est exemptée).
 - Pour les hôpitaux sauf en cas d'urgence.
- Pour les transports collectifs avec longs trajets. (Bus, tramways, métros, RER ne sont pas concernés).
- Pour les centres commerciaux de plus de 20 000m² type Bienvenu ou Quartz : le Préfet s'est prononcé le 11 août.
- Pour les lieux culturels, la jauge disparaît et le passe s'applique quel que soit le niveau de fréquentation.
- Pour les salariés et les agents publics des lieux l'imposant à leurs clients ou usagers, mais seulement à partir du 30 août.
 - Pour les établissements de santé : les soignants et les professionnels au contact de personnes fragiles ont jusqu'au 15 octobre pour présenter un schéma vaccinal complet. Ceux qui ne s'y soumettront pas risquent une procédure de suspension de leur contrat de travail sans rémunération.

Et toujours un accompagnement vers la vaccination...

Si vous souhaitez vous faire vacciner, appelez le numéro dédié :

06 14 59 39 63

CONTRE LA COVID
PROTÉGEONS-NOUS !

#OCT.

Semaine Santé Séniors *

> **du 4 au 8 octobre au pôle séniors et en mairie**
Une semaine d'ateliers et conférences dédiés au bien-être de nos aînés !
Toutes les infos auprès du pôle séniors au **01 85 57 39 03**

Octobre Rose *

> **Dates des actions à consulter sur le site internet de la ville**
Un mois de prévention pour sensibiliser les femmes sur le risque du cancer du sein. Toutes les infos auprès du Point Accueil Prévention Santé au **01 85 57 39 95**

En souvenir des victimes du 17 octobre 1961

> **Dimanche 17 octobre sur la place des Partages**
Le 17 octobre 1961, sept ans après le début de la guerre d'Algérie, la police française réprime violemment des manifestants algériens pacifiques à Paris. Souvenons-nous de cette journée encore trop occultée historiquement et dont la reconnaissance officielle se fait difficilement.

Élections au Conseil des Jeunes de Villetaneuse

La démocratie locale se donne un nouveau souffle avec une implication plus concrète des jeunes dans la vie de la cité !

> **Samedi 23 octobre de 10h à 17h**
à la Maison de Quartier Paul-Langevin.
Toutes les infos auprès du chargé de mission démocratie locale au **06 26 63 68 24**

DU CÔTÉ DE
L'AGGLO

Se faire vacciner, au Stade de France !

La ville de Saint-Denis se mobilise contre l'épidémie avec différents partenaires institutionnels dont Plaine Commune.
Si vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID, appelez le **01 43 93 78 77**
ou connectez-vous sur Doctolib.fr.



PERMANENCES

Vos élus à votre écoute

• Vous souhaitez vous entretenir avec Dieunor EXCELLENT, Maire de Villetaneuse ? Une permanence téléphonique est ouverte tous les jeudis de 17h à 19h, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat des élus au **01 85 57 39 10**

• Pour rencontrer les **Adjoints ou les Conseillers Municipaux délégués** contactez le secrétariat des élus au **01 85 57 39 10** Les rendez-vous seront programmés à la rentrée.

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
> Michel FOURCADE reçoit sur rendez-vous pris au **01 72 09 33 31** ou au **06 83 22 33 27**.
> Florence LAROCHE reçoit sur rendez-vous pris au **01 43 93 90 26** ou sur flaroche@seinesaintdenis.fr.

• Stéphane PEU, Député de la circonscription, reçoit sur rendez-vous pris au **01 41 68 21 89** ou sur rdv@Stephanep.eu

Permanences en mairie

Sur rendez-vous et dans le respect des consignes sanitaires :

- **Avocat-conseil :** le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- **Interprètes-écrivains publics :** le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique subsaharienne ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Caisse d'Allocations Familiales L'assistante sociale de la CAF

assure une permanence téléphonique pour des suivis de dossier personnel au **0810 25 93 10** ■

Sauf avis contraire, les permanences des élus et des services reprendront à la rentrée.

SANTÉ

Point d'accueil prévention santé (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. **01 85 57 39 95**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- **GYNÉCOLOGIE** Le docteur CHAHAL reçoit **SUR RENDEZ-VOUS** tous les mardis de 13h30 à 17h
- **VACCINATIONS (HORS COVID)** Une séance de vaccination le mardi de 17h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuites et ouvertes à tous.
- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous **SUR RENDEZ-VOUS**, le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **PERMANENCES CPAM** Pour l'heure et en raison de la crise sanitaire, ces permanences sont suspendues. Les usagers sont invités à utiliser la plateforme téléphonique du **3646**. ■

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE
cliquez sur le flashcode ci-contre ou saisissez l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr



HORAIRE

Ouverture des services municipaux : La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, l'accès aux services s'effectue **uniquement sur RDV et dans le respect des consignes sanitaires (les permanences du samedi matin sont suspendues)** Tél. **01 85 57 39 00**.

NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

• TODOSICIUC Alexandre, le 29/06 • ASHRAF Ume, le 02/07 • BENSALAH Éline, le 23/07 • MANSOUR Ganah, le 27/07 •

MARIAGES

• GÛRSOY Seda et BELDAG Daniel le 25/06
• MBALA Arnold et MAVOKA Aurélie le 03/07 • FRANCOIS Kévin et BRUNO Amandine le 16/07 • HAMOUCHENE Kamel et SOUADJI Selma le 17/07 • MATTIO Aimée et HARRIS Mark le 23/07 • SENNANE Faouwsia et BOUAFIA Bouzid le 24/07 •

DÈCÈS

• HUYNH Van Trieu, le 27/05 • BOUBELLA Smail, le 06/06 • LE Thi, le 07/06 • ABDELGHANI Fradj, le 11/06 • MANANI Françoise, le 17/06 • AUDIOT Christiane, le 23/06 • DJEMAA Malika, le 26/06 • YAOU Hamane, le 29/06 • CHACHOUA épouse CHERIFI Nacira, le 01/07 • MRAÏHI épouse BOUGHATF Fatiha, le 06/07 • THIRARD épouse SABATHÉ Sylvie, le 25/07 •

PROCHAIN NUMÉRO : MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

- DES IDÉES À SOUMETTRE ?
- UNE ACTU À PROPOSER ?
- UN PORTRAIT À RÉALISER ?
- UN RENDEZ-VOUS À SIGNALER ?

CONTACTEZ-NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR



VILLETANEUSE EN FÊTE

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

- FORUM DES SPORTS / FORUM DES ASSOCIATIONS / JOURNÉES DU PATRIMOINE AU STADE DIAN DE 10H À 17H
- PRÉPARATION ET DÉPART DE LA COURSE «LA VILLETANEUSIENNE» DEPUIS LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE À PARTIR DE 10H



**CONTRE LA COVID
PROTÉGEONS-NOUS !**

WWW.MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

